

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : Maternelle GARBEJAIRE

Adresse : 126 avenue Georges POMPIDOU
06560 VALBONNE

DATE : 14/06/2018

17H30 - 19h30

PARTICIPANTS :

- **Membres titulaires** (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)

Délégués de parents d'élèves : - Mme ARMSTRONG Chloé (FCPE)
- Mme CIVALLERA Caroline (LIPEG)
- Mme OUABEL Karine (LIPEG)
- Mme TOUZEAU Suzanne (FCPE)

Représentants municipaux : - M. DERONT BOURDIN Gautier
- Mme BRIGNATZ Aurélie

Enseignantes: - Mme BALLUAIS Marie-Pierre
- Mme CASAZZA DEMENGE Martine
- Mme DE ZERBI TACAILLE Laetitia
- Mme FINTZEL Katia (Directrice)
- Mme LAGET Véronique (absente excusée)
- Mme NEGRO Florence
- Mme FRANCES Natacha (future enseignante prenant la suite de Mme NEGRO)

- **Autres personnes présentes**

Membres du périscolaire : - Mme ROUSSEL Fabienne

ATSEM : - Mme LEFEBVRE Ingrid
- Mme LIZET Fabienne

ORDRE DU JOUR :

- Rythmes scolaires
- Modifications du règlement scolaire de l'école
- Travaux prévus durant l'été 2018
- Bilan des actions pédagogiques 2017-2018 (deuxième semestre)
- Rentrée 2018 : effectifs, mouvements de personnel
- Rentrée 2018 : organisation pratique, accès des familles
- Commandes de tabliers 2018
- Questions des APE

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

Approbation du PV du conseil d'école du 22 février 2018 par les membres présents ce jour.

1. Rythmes scolaires

La semaine scolaire de 4 jours sera effective à la rentrée 2018.

Les horaires scolaires définis par la Mairie de Valbonne seront les suivants :

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h20 à 11h30 et de 13h40 à 16h30

Dix minutes de battement pour l'accueil des élèves seront mis en place comme habituellement, l'école ouvrira donc le matin à 8h10 et fermera ses portes à 8h20. De même l'après-midi, l'école ouvrira à 13h30 et fermera à 13h40.

Du fait d'un nombre de personnels restreint et afin de privilégier la sécurité des élèves dans l'enceinte de l'école, les élèves retardataires le matin et l'après-midi ne seront acceptés qu'à l'entrée suivante. Un élève en retard à 8h20 sera accueilli à 13h40. Un élève en retard à 13h40 sera accueilli le lendemain matin. Ce fonctionnement est celui qui était déjà mis en place dans l'ensemble des écoles de Valbonne durant l'année scolaire 2017-2018. Afin d'être le plus agréable possible avec les familles, la maternelle Garbejaire avait gardé dans son règlement intérieur une clause concernant les retards exceptionnels. Constatant de nombreux abus de la part de quelques familles, l'équipe pédagogique s'est résolue à aligner le règlement de l'école concernant les retards sur celui des autres écoles de la commune.

2. Modifications du règlement interne de la maternelle Garbejaire

Le règlement interne de la maternelle Garbejaire modifié suite au changement de rythmes scolaires pour la rentrée 2018 est voté ce jour par l'ensemble des membres du conseil d'école. Ce règlement qui entrera en vigueur dès le 3 septembre 2018 est donné en annexe 1 et devra être signé dès la rentrée par les familles de tous les élèves de l'école.

Il valide en outre l'entrée des enfants en cas de pluie par le portail blanc côté élémentaire.

3. Travaux prévus durant l'été 2018

- Une liste de travaux à réaliser, parmi les demandes de travaux relevées au cours de l'année scolaire, sera transmise au successeur de Mme C. PEYROUTOU fin juin 2018 (voir annexe 2).

La directrice revient sur plusieurs points relevant de la sécurité et mentionnés dans la liste citée précédemment et/ou par l'Inspectrice Santé et Sécurité au Travail lors de l'inspection du groupe scolaire le 16 octobre 2017 :

- Le portail principal de l'école (donnant sur la cour des petits) est devenu extrêmement difficile à ouvrir et à fermer. Attention, car il s'agit d'un portail d'évacuation. Mme PEYROUTOU a fait remonter les difficultés concernant ce portail, il y a plusieurs mois. Suite à sa dernière demande d'intervention le 28 mai, appuyée par la Directrice, une réparation provisoire du portail a été réalisée par les services techniques de la Mairie. Selon les services techniques, les difficultés réapparaîtront rapidement et le changement du portail est nécessaire.
 - Le revêtement du sol de la cour du bas est très abîmé. Pour une large part la dalle de béton située sous l'enrobé souple est directement visible, notamment sur toutes les bordures qui constituent des zones à risque pour les élèves. Des travaux de réfection de ce sol sont à prévoir de façon urgente.
 - Il y a dans plusieurs classes des infiltrations d'eau de pluie par les vasistas, les encadrements de fenêtres ou les poutres. L'eau ruisselle le long des murs jusqu'à faire des flaques au sol. La salle la plus exposée est la classe m6 et le dortoir situé juste en dessous. La classe m2 est également touchée. Selon les configurations des classes, l'eau ruisselle sur les murs qui contiennent des prises électriques ou des interrupteurs.
 - De graves défaillances du réseau électrique du groupe solaire ont généré plusieurs coupures électriques générales et longues durant l'hiver (aggravées par la coupure du chauffage). Des travaux ont été effectués sur le réseau électrique de l'école durant les vacances d'hiver et de printemps. Selon les informations données à Mme PEYROUTOU par l'entreprise qui est intervenue, des travaux restent encore à effectuer. Mme BRIGNATZ informe le conseil d'école que ces travaux devraient intervenir durant les vacances d'automne.
 - Les WC extérieurs de la cour des petits ont été condamnés par la directrice du périscolaire et la directrice de l'école maternelle car les marches d'accès aux WC sont descellées et bougent, d'où un risque de chutes ou de mains ou pieds coincés.
 - Pour sécuriser les récréations, il est nécessaire de fermer les coursives situées à l'extérieur des classes M4 et M8.
 - Le tableau d'affichage vitré fixé sur le portail de l'école gêne la visibilité vers l'extérieur. Afin de sécuriser les entrées/sorties, il est nécessaire de déplacer ce panneau sur le grillage extérieur.
 - Le portail blanc situé côté école élémentaire ne s'ouvre qu'à moitié, or il est utilisé pour les entrées/sorties de tous les élèves en cas de pluie, il serait nécessaire d'améliorer son ouverture.
- Les changements de mobilier prévus pour l'année 2018 sont les suivants :

Renouvellement complet du mobilier de la classe de Mme NEGRO, Mme BRIGNATZ informe le conseil d'école que la livraison de ce mobilier devrait intervenir durant la semaine du 09/07/2018.

4. Bilan des actions pédagogiques de l'année 2017-2018

Les projets Italien, Musique et Osier avaient déjà été traités lors du deuxième conseil d'école de l'année.

Les sorties de fin d'année 2017-2018 :

- Le 5 avril 2018, la classe de Mme LAGET s'est rendue au musée Madura à Vallauris dans le cadre du printemps des Poètes.
- Le 9 mai 2018, la classe de Mme BALLUAIS a visité le musée Fernand Léger à Biot
- Le 14 mai 2018, la classe de Mme NEGRO s'est rendue à la chèvrerie de Valbonne
- Le 15 mai 2018, la classe de Mme CASAZZA DEMENGE s'est rendue également à la chèvrerie de Valbonne
- Le 24 mai 2018, les classes de Mme DE ZERBI TACAILLE et de Mme FINTZEL ont visité le musée du sport et le stade Allianz Riviera à Nice (voir articles référencés sur la page de garde du site de l'école)
- Sur l'ensemble de l'année, toutes les classes de l'école sont également sorties à la médiathèque de Valbonne, pour assister à des ateliers personnalisés suivant les niveaux de classes et les centres d'intérêts de chacune d'entre-elles.

Visite du potager de Caroline :

Les 11, 12 et 13 juin 2018, toutes les classes de l'école ont visité le potager de Mme CIVALLERA, que nous remercions vivement. Comme l'an dernier, cette visite a été très appréciée par les élèves et les enseignantes.

Rallye lecture :

Le mercredi 20 juin, un rallye lecture sur le thème de l'éco-citoyenneté sera organisé par les enseignantes des classes de MSGS5 et GS6. Cette matinée sera composée d'un rallye-jeux constitué de 12 épreuves basées sur 6 albums jeunesse étudiés en classe traitant de thèmes tels que les déchets, la pollution de l'eau, la pollution des plages, le gaspillage, le ramassage des poubelles, le retraitement des déchets, etc.

4. Rentrée 2018 : effectifs, mouvements de personnel

Effectifs prévisionnels :

A ce jour les effectifs prévus sont les suivants :

PS : 44 + quelques arrivées prévues durant l'été

MS : 54 + quelques arrivées prévues durant l'été

GS : 51 + quelques arrivées prévues durant l'été

(voir annexe 3)

Nous nous orientons vers la répartition suivante :

1 classe de PS	26	
1 classe de PS/MS	18 PS + 6 MS	
2 classe de MS	24	24
2 classes de GS	26	25

Chacune de ces classes ayant un effectif entre 24 et 26 élèves, ce qui nous permettrait d'accueillir de nouveaux élèves dans toutes les classes le cas échéant. A ce jour les classes ne sont pas encore constituées.

ATTENTION : Cette répartition est donnée à titre indicatif car la directrice procède en général à une dizaine d'inscriptions et/ou radiations tardives durant l'été, ce qui implique parfois un remaniement complet de la structure initialement prévue.

La répartition des classes définitives sera affichée à la pré-rentrée, le vendredi 31 août 2018 au plus tard à 15h00.

Nous rappelons que la constitution des classes est un processus complexe, durant lequel trois critères principaux sont pris en compte afin de constituer des classes hétérogènes : l'autonomie des élèves, leurs capacités au niveau des apprentissages ainsi que leur comportement. S'ajoute également à ces contraintes la prise en compte des besoins particuliers des certains élèves (AVSI, PAI...). Enfin, dans la mesure du possible, un élève n'a pas deux fois le même enseignant.

Personnel de l'école :

Suite au mouvement principal des enseignants, Mme Florence NEGRO ne sera plus enseignante à la maternelle Garbejaire à la rentrée 2018. Elle a obtenu sa mutation à la maternelle de La Calade à Biot. Mme Natacha FRANCES la remplacera en classe de petite section à la rentrée 2018. La passation entre les 2 enseignantes et l'intégration de Mme FRANCES dans l'équipe enseignante est en cours et se déroule bien. Mme FRANCES sera en poste à $\frac{3}{4}$ temps, son complément sera Mme Gwenaëlle LEBIHAN. La décharge de direction de Mme FINTZEL sera la même enseignante que cette année : Mme Céline GRAZIOLI.

Mouvement de personnel chez les ATSEM :

Mme BRIGNATZ annonce au conseil d'école le retour de Mme Anaïs DUMAS (en congé maternité cette année), ainsi que celui de Mme Alisson CHEMINAT (en congé maternité depuis fin mai). Mme LIZET, Mme LEFEBVRE (dont le contrat a été renouvelé par la municipalité), Mme MAZZINI et Mme CELINI TOUBI restent en poste à la maternelle

Garbejaire.

5. Rentrée 2018 : organisation pratique, accès des familles

Les familles des nouveaux élèves de petite section ont été ou seront reçues à l'école les 28 mai, 4 juin et 11 juin 2018. A cette occasion les familles des futurs élèves ont rencontré la directrice, la responsable du périscolaire ainsi qu'une enseignante de Petite Section. Cette rencontre était suivie de la visite de l'école avec les futurs élèves.

Lors de ces réunions-débats, la directrice a précisé aux familles que deux demandes avaient été faites en mai à Mme l'Inspectrice concernant la rentrée 2018 :

Rentrée échelonnée des PS :

La directrice avait fait une demande auprès de Mme l'Inspectrice pour que la rentrée des élèves de petite section puisse être échelonnée sur 2 jours. Cette demande a été refusée, tous les élèves des écoles de la circonscription de Valbonne feront leur rentrée le lundi 3 septembre. La rentrée des élèves s'organisera de la façon suivante :

Lundi 3 septembre de 8h10 à 8h20 : rentrée des élèves de moyenne et grande section

Lundi 3 septembre à 9h00 : rentrée d'une première moitié des élèves de petite section

Lundi 3 septembre à 10h00 : rentrée de la seconde moitié des élèves de petite section

Les modalités de rentrée seront donc affichées dès que possible au portail de l'école, soit en fin d'année scolaire 2017-2018, soit lors de la pré-rentrée des enseignantes le vendredi 31 août.

Des parents d'élèves avaient suggéré de faire deux entrées séparées la première semaine d'école, pour le PS du côté portail vert, les MS et GS du côté portail blanc, afin que ces derniers ne soient pas confrontés aux pleurs des petits. Cela n'est pas possible pour des questions de sécurité : la gendarmerie impose une unique entrée pour chaque école.

Accès des parents d'élèves de petite section à l'intérieur de l'école :

En ce qui concerne les parents d'élèves de petite section, sur la base de la liste établie par BE1D (Base Élèves 1er Degré), la directrice a demandé que les parents puissent accompagner leur enfant de première année de maternelle jusqu'à la classe le jour de la rentrée uniquement. Cette demande a été accordée, **chaque élève de petite section pourra être accompagné par un seul de ses parents jusqu'à sa classe le premier jour d'école.**

6. Commandes de tabliers 2018

Les commandes de tabliers pour les élèves de moyenne et grande section ont eu lieu en avril, Mme TOUZEAU informe le conseil d'école que cette première commande est déjà prête.

Une nouvelle phase de commandes de tabliers est ouverte pour les futurs élèves de petites section. Mme TOUZEAU transmettra les informations relatives à cette nouvelle commande groupée à Mme BRIGNATZ, afin que les familles des futurs élèves puissent en être informées par mail.

Les tabliers seront tous distribués aux élèves à l'école la semaine de la rentrée.

Le port du tablier par les élèves n'est plus obligatoire depuis le lundi 4 juin 2018 pour l'année scolaire 2017-2018. La bourse aux tabliers sera organisée par les Délégués de Parents d'Elèves le 19 juin.

7. Questions des APE (Partie rédigée par la FCPE)

Inscriptions périscolaires pour la rentrée prochaine

Plusieurs questions des parents tournaient autour des horaires du périscolaire l'an prochain. Les informations sont certes présentes en ligne sur le **Portail famille** de la ville (<https://valbonne.accueil-famille.fr/>), mais pas de façon suffisamment claires et accessibles. Le relais du mercredi n'était pas clair pour certains parents qui ne l'avaient pas encore pratiqué... En résumé (horaires dans le Règlement disponible en ligne, rubrique Formulaire) :

- accueil du matin du lundi au vendredi (mercredi compris) à partir de 7h30 ;
- accueil de loisirs (centre aéré) le mercredi soit le matin, soit la journée complète ;

- accueil du soir les autres jours (lundi à vendredi, sauf le mercredi).

Les parents ont par ailleurs fait part des **difficultés rencontrées pour procéder aux inscriptions en ligne** sur le Portail famille (en particulier, mais pas uniquement, pour les familles avec garde alternée). En outre, le numérique doit s'accompagner de personnel, en particulier pour les cas non standards.

→ [Réponse mairie] La mairie en est consciente. Le logiciel a été livré avec 2 mois de retard et cela n'a pas permis de tester correctement l'outil. Pour la rentrée 2019, la mairie inclura des parents d'élèves pour tester le logiciel avant de lancer les inscriptions.

En outre, la mairie conçoit que ce système casse le contact humain.

Des parents d'élèves souhaiteraient savoir si des intervenants des TAP seront sollicités pour des activités le mercredi. Par ailleurs, certains souhaiteraient s'assurer qu'une fréquentation un mercredi sur deux ne posera pas de problèmes par rapport aux activités proposées.

→ [Réponse mairie] Le retour à 4 jours implique la perte des TAP gratuits.

Les intervenants associatifs revoient actuellement leur planning, car ils ont gagné un créneau le mercredi matin. Valbonne souhaite maintenir un haut niveau de service, avec moins de moyens financiers et humains. La commune va donc plus s'appuyer sur les agents de la ville, qui sont très compétents. Les parcours sont à monter. Il y aura très probablement des interventions ponctuelles d'associations. En outre, les comités PEDT sont maintenus.

L'équipe périscolaire sait très bien gérer la fréquentation des enfants un mercredi sur deux et leurs entrées et sorties du centre pour des activités extra-scolaires dans le cadre du Relais du mercredi. Tout cela est maintenu.

Reconduction de Mme Fabienne ROUSSEL pour l'année scolaire 2018-2019

→ [Réponse mairie] La décision n'a pas encore été prise.

Absence de Mme LAGET, partiellement remplacée

Les parents d'élèves ont exprimé leur inquiétude par rapport à l'absence longue (5 semaines) de Mme LAGET, enseignante en petite section, remplacée de façon assez épisodique, par différentes personnes, avec des changements de dernière minute.

→ [Réponse école] Mme FINTZEL appelle très régulièrement la secrétaire de Mme RAYSSAC, l'inspectrice de l'Éducation nationale en charge de la circonscription dont relève Valbonne, à ce sujet, mais il n'y a plus de remplaçants disponibles.

En attendant, l'équipe répartit les enfants dans les 5 autres classes, en veillant à ce que chaque enfant aille toujours dans la même classe (sauf si les effectifs sont trop déséquilibrés entre les classes). Les effectifs des classes sont assez bas cette année et certains parents gardent leur enfant les jours sans remplaçant, ce qui permet d'accueillir les enfants de manière correcte, mais non optimale.

Malgré cela, les enfants sont de bonne composition et ont bien réagi à ces changements.

Suite au conseil d'école, les représentants des parents d'élèves ont rédigé un courrier à Mme Rayssac pour exprimer leur inquiétude.

Changement d'ATSEM dans le classe de Mme LAGET

Les parents s'étonnent de ne pas avoir été informés du changement d'ATSEM dans la classe de Mme LAGET.

→ [Réponse école] Ce changement est intervenu au moment du départ en congé maladie de Mme LAGET. La mairie a rapidement réagi et une nouvelle ATSEM, Mme Malika MAY est arrivée presque immédiatement. Cependant, l'information n'a pas été transmise.

Organisation de la rentrée des GS au CP

Des parents de GS s'interrogent sur la rentrée des enfants au CP.

→ [Réponse périscolaire] Au self, les enfants de GS sont déjà autonomes (ils le fréquentent 2 jours par semaine).

→ [Réponse école] La rencontre des enseignantes de CP, Mmes Anne ROSENGART et Sophie TROULLIER, ainsi que la visite des locaux, auront très probablement lieu le vendredi 29 juin. Il y aura un mot dans les cahiers à ce sujet.

Visite médicale pour les GS

[Info école] Cette année, comme le médecin scolaire est débordé (plus grand secteur à gérer), elle ne peut pas recevoir tous les enfants de GS (moins de la moitié des enfants en GS sur Garbejaire). La visite n'est pas obligatoire pour rentrer au CP et elle peut aussi être faite par le médecin de famille. C'est néanmoins dommage, car c'est une visite très complète. C'est en outre délicat, car cela introduit un traitement non égalitaire des enfants.

Remise d'un enfant à une personne autorisée mais sans vérification de la pièce d'identité

Des parents se sont inquiétés de voir leur enfant remis à une personne figurant certes sur la liste des personnes autorisées, mais sans qu'on lui demande une pièce d'identité.

→ Réponse école] Si la personne est déjà venue chercher l'enfant, le personnel ne demande pas nécessairement la pièce d'identité, d'autant plus si les parents ont prévenu qu'elle passerait chercher l'enfant. Si ce n'est pas le cas, cela ne devrait pas se produire. Dans ce cas précis, l'enfant a été remis à une personne autorisée.

Photo de classe avec les fratries maternelle-élémentaire

Certains parents souhaiteraient avoir, avec la photo de classe, des photos des fratries réparties sur la maternelle et l'élémentaire. La photographe pourrait-elle passer après 16h30 ?

→ [Réponse école] Sur le temps scolaire, il n'est pas possible d'emmener des élémentaires dans les locaux de la maternelle et vice versa, pour des questions d'assurance. En général, le photographe part à 15h30.

→ [Réponse périscolaire] Sur le temps périscolaire, on ne peut faire passer que des enfants inscrits à la garderie.

→ [Réponse mairie] Les parents ne pourront pas entrer dans l'école. À étudier.

La séance est levée à 19h30. La prochaine réunion du conseil d'école sera fixée dans les 15 jours suivants les élections des Délégués de Parents d'Elèves d'octobre 2018.

Liste des annexes :

Annexe 1 : Règlement intérieur de l'école 2018-2019

Annexe 2 : Liste des travaux restants à réaliser

Annexe 3 : Détail des effectifs prévisionnels rentrée 2018

Fait à VALBONNE , le 14/06/2018

Le Président
du Conseil d'Ecole :

Mme FINTZEL Katia

Le Secrétaire
de séance :

Mme FINTZEL Katia